

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
COLLABORATEURS DANS LE CADRE DU
PROGRAMME CROSSLINK (ECHANGE
D'EXPERTISE, PLUSIEURS GROUPES
CIBLES) DE BRU-STARS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS
BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Le 30 mars 2015, le *Guide vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents* était approuvé par la Conférence Interministérielle Santé Publique. Le fondement y est posé d'une nouvelle politique de santé mentale basée sur les besoins des jeunes et des enfants ayant des problèmes psychiques ou psychologiques et de leur entourage. Afin de répondre au mieux à ces besoins, une approche globale et intégrée de toutes les composantes de soins est envisagée.

Le **programme de consultation et de liaison intersectorielle (Crosslink)** vise notamment à développer l'échange et la valorisation de l'expertise entre professionnels impliqués pour offrir des soins continus basés sur les besoins de l'enfant, de l'adolescent et leur entourage. Cette nouvelle offre s'insèrera dans l'offre de consultation et de liaison intersectorielle déjà existante et optimisera la collaboration et la proximité avec les autres soins.

Le programme de consultation et liaison intersectorielle promeut un véritable partenariat pour les intervenants travaillant avec des enfants et adolescents qui présentent une souffrance en santé mentale : information, concertation, collaboration, participation et réflexion sur leurs pratiques, leurs prises en charge et leur accompagnement, afin d'éviter des ruptures et de faciliter les relais et transitions entre services. Il s'agit de fournir ensemble des réponses appropriées aux défis rencontrés.

Dans le cadre de cette nouvelle politique en santé mentale et des programmes de soins en santé mentale s'inscrivant directement dans le cadre des activités développées par Bru-Stars, le Réseau bruxellois en santé mentale pour les enfants et les adolescents, nous recherchons **des nouveaux collaborateurs** dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

Ainsi, vous avez la formation requise et une expérience dans le domaine. Vous souhaitez travailler ou compléter votre temps de travail actuel. Vous travaillez déjà avec des petits enfants, enfants, adolescents et/ou jeunes adultes, au sein d'un secteur de la santé, du social, de l'aide, du soin en santé mentale, etc... et vous avez envie d'une nouvelle expérience.

2. Fonctions à pourvoir

Les collaborateurs suivant pour le programme de Consultation et de Liaison Intersectorielle (Crosslink) de Bru-Stars :

- Référent pour les groupes cibles : « les jeunes présentant une problématique d'assuétude », « les adolescents judiciairisés présentant une problématique psychiatrique » et « la tranche d'âge charnière 16-23 ans » (0.6 ETP) + éventuellement « les enfants de parents souffrant de problématique psychique ou d'assuétude » (0.2 ETP)
- Référent pour le groupe cible « les nourrissons, les enfants en bas âge et les enfants en âge préscolaire (-9mois-6ans) » (0.2 ou 0.4 ETP)
- Référent pour le groupe cible « les enfants et adolescents en situation de précarité, en situations de migration, réfugiés, mineurs étrangers non accompagnés (MENA) » (0.4 ETP)
- Référent pour le groupe cible « les enfants et adolescents présentant un double diagnostic » (0.2 ETP) (possibilité de faire le lien avec l'offre de soins double diagnostic)
- Référent pour organiser les échanges des travailleurs (0.4 ETP)
- Référent général du programme de CLI/Crosslink (0.4 ETP)

3. Description du poste, profil de fonction et conditions de travail: Référént Crosslink

3.1 Description du poste

Dans le cadre de la nouvelle politique et du développement du programme de consultation et de liaison intersectorielle/Crosslink (voir site www.psy0-18.be), le réseau Bru-Stars est invité d'engager des collaborateurs qui ont une expertise de la situation locale dans un ou plusieurs des domaines suivants : les nourrissons, les enfants en bas âge et les enfants en âge préscolaire ; les enfants de parents souffrant de problématique psychique ou d'assuétude ; les adolescents judiciairisés présentant une problématique psychiatrique ; les jeunes présentant une problématique d'assuétude ; les enfants et adolescents présentant un double diagnostic ; les enfants et adolescents en situation de précarité, en situations de migration, réfugiés, mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ; les enfants et adolescents présentant un diagnostic TDAH/ADHD ; la tranche d'âge charnière 16-23 ans ; autres groupes.

Le programme de consultation et liaison intersectorielle/Crosslink promeut un véritable partenariat pour les intervenants travaillant avec des enfants et adolescents qui présentent une souffrance en santé mentale : information, concertation, collaboration, participation et réflexion sur leurs pratiques, leurs prises en charge et leur accompagnement, afin d'éviter des ruptures et de faciliter les relais et transitions entre services. Il s'agit de fournir ensemble des réponses appropriées aux défis rencontrés. Les activités de liaison viseront tous ceux qui sont impliqués dans le processus de soins.

Les collaborateurs du programme Crosslink réaliseront les activités suivantes :

- diffuser l'expertise sur la région de Bruxelles Capitale ;
- mettre en œuvre les activités de liaison pour les différents thématiques et groupes ;
- collaborer avec les équipes soignantes et avec le réseau Bru-Stars
- recenser les initiatives existantes en la matière dans tous les secteurs concernés (cf. hôpitaux, associations de proches, ONE, projet 107, handicap...) ;
- repérer les expériences généralisables ;
- encourager la participation au projet de partenaires locaux, informer et sensibiliser les partenaires ;
- identifier et inviter des experts sur des thématiques spécifiques en fonction des besoins et des questions soulevées par les participants aux activités
- identifier les besoins de formation et organiser des formations en fonction ;
- organiser et animer des groupes de travail d'échange et de réflexion ;
- rencontres de concertations cliniques
- animer des intervisions ;
- organiser des stages d'immersion interservices et évaluer ces échanges de travailleurs ;
- participer à l'évaluation du programme ;
- rédiger des comptes rendus et rapports.

3.2 Profil de fonction

Compétences spécifiques requises pour le poste :

- Tous diplômes jugés pertinents en fonction du travail de collaborateur du programme de Consultation et de Liaison Intersectorielle/Crosslink et pour les problèmes liés à la santé mentale.
- Connaissance et expérience dans le secteur de la santé mentale avec enfants et adolescents,
- Connaissance et expérience utile dans un ou plusieurs domaines suivants est indispensable : la périnatalité, la petite enfance (-9m-6 ans); les enfants de parents souffrant de problématique psychique ou d'assuétude; les adolescents judiciairisés présentant une problématique psychiatrique; assuétudes; double diagnostic; précarité, migration, réfugiés, mineurs étrangers non accompagnés (MENA); TDAH/ADHD; la tranche d'âge charnière 16-23 ans, etc.
- Le réseau privilégie des personnes connaissant particulièrement les thématiques qui sont susceptibles d'être travaillées dans les différents groupes cible.
- Connaissance du réseau de soins en région de bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap, etc...,
- Minimum de 5 ans d'expérience

Compétences génériques requises pour le poste :

- Capacité de travail en réseau, de manière intersectorielle et pluridisciplinaire
- Capacité de réflexion clinique
- Qualité d'écoute
- Diplomatie
- Enthousiasme
- Dynamisme
- Avoir idéalement une implantation dans un service ambulatoire ou résidentiel travaillant avec le public cible concerné
- Bonne connaissance du français; une bonne connaissance du néerlandais est indispensable
- Tropisme pour les situations multi-problématiques,
- Sensibilité aux personnes en situation de pauvreté, de précarité.

Autres :

- Connaissances informatiques : Word, Excel
- Adhérer *a minima* avec la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « *vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents* » et du Réseau bruxellois (Bru-Stars)

3.3 Conditions de travail

- Le temps de travail est à définir en fonction des possibilités du collaborateur potentiel et des besoins de Bru-Stars.
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxellois (barème maximal IF-IC : catégorie 16; barème minimal IF-IC : catégorie 14).
- Remboursement des frais de déplacement.
- Possibilité de formation.
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP (38h).
- Environnement de travail stimulant.

4. Procédure de recrutement pour le poste de Référent de Crosslink

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

Plus d'information : k.coppens@bru-stars.be ou 0474/42.60.77

L'entrée en fonction est prévue immédiatement, si possible.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
COLLABORATEURS DETECTION ET
INTERVENTION PRECOCE
DU RESEAU BRU-STARS
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE
POLITIQUE DE SANTE MENTALE POUR

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Le 30 mars 2015, le Guide vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents (voir www.psy0-18.be) était approuvé par la Conférence Interministérielle Santé publique. Y est posé le fondement d'une nouvelle politique de soins de santé mentale basée sur les besoins des enfants et des adolescents présentant des problèmes psychiques ou psychologiques et de leur entourage.

Dans le cadre du programme Bru-Stars Connect (Détection et Intervention Précoce) le réseau Bru-Stars bruxellois en santé mentale nous recherchons des collaborateurs dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

2. Fonction à pourvoir

Collaborateurs pour le programme Bru-Stars Connect (détection et intervention précoce) du réseau Bru-Stars :

- Groupe cible 0-3 ans (1 ETP)
- Groupe cible 12-16 ans (ETP)

3. Description du poste, profil de fonction et conditions de travail

Les missions de Bru-Stars Connect

Bru-Stars Connect souhaite détecter rapidement (détection précoce) des situations à haut risque (le comportement et le contexte sont à risque, mais ne correspondent pas au seuil diagnostique) qui pourraient évoluer vers un problème de santé mentale grave chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (0-18/23 ans) dans la Région de Bruxelles-Capitale et intervenir sur cette problématique à bas seuil et à court terme, même sans demande d'aide spécifique de la part de l'enfant ou de l'adolescent. L'accent est mis sur les groupes vulnérables et les personnes avec une vulnérabilité élevée.

Le programme Bru-Stars Connect se concentre sur les tranches d'âges suivantes car il s'agit des périodes critiques au cours desquelles les crises et les passages à l'acte sont les plus dangereux. Ainsi, Connect souhaite détecter les troubles développementaux le plus précocement possible afin de pouvoir aider et accompagner les E&A le plus tôt possible :

- 0-3 ans : focus sur la relation mère/parent-bébé, les dépressions des tout-petits et les problèmes relationnels. Il s'agit d'une période critique dans le développement de l'enfant ; si on fait l'anamnèse d'un enfant avec des problèmes, on trouve souvent des difficultés lors de la période périnatale, de la grossesse, de l'accouchement, ... Il y a un manque d'offre et de connaissances précises pour les tout-petits
- 12-16 et 16-23 ans : le passage vers l'école secondaire et le passage vers l'âge adulte. Le point d'entrée est souvent l'isolement social (ainsi que régulièrement le décrochage scolaire) repéré par la famille, l'école,... qui recouvre les questions de psychose, schizophrénie débutante, suicidalité, dépression, troubles alimentaires et addictions. La puberté et l'adolescence sont des périodes importantes pour faire apparaître des troubles.

Les rôles et les fonctions des collaborateurs détection et intervention précoce de Bru-Stars :

- 1) Dépistage et prévention de la crise/réagir avant la dégradation de la situation**
 - a. « Supervision » : Une personne ressource appelable par les différents services bruxellois qui sont en contact avec ces groupes cibles et qui ont besoin d'un avis
 - b. Si nécessaire, les référents peuvent également aller à la rencontre de l'enfant/jeune et son contexte
- 2) « Fil rouge »** : articulations avec les case managers du réseau Bru-Stars
- 3) Formation et sensibilisation** des acteurs de la première ligne (enseignement MG, sages-femmes,...)
- 4) Cartographie de l'offre** : soutien aux référents de Crosslink qui s'occupent de cette mission

Profil :

- Etre en possession d'un diplôme (bachelier ou master) à orientation psycho-médico-sociale
- Minimum de 3 ans d'expérience en santé mentale avec des enfants et des adolescents
- Faire preuve d'appétence pour le travail à plusieurs et les échanges professionnels.
- Etre capable de travailler avec des équipes pluridisciplinaires.
- Disposer d'une très bonne capacité d'organisation et pouvoir faire preuve de qualités relationnelles.
- Présenter des compétences relationnelles tant pour le public-cible que les familles et les partenaires du réseau.

- Avoir une bonne connaissance du réseau bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap ...
- Adhérer à la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents » et être ouvert aux différentes orientations utilisées en psychiatrie infanto-juvénile.
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Office, internet...).
- Le Bilinguisme FR/NL est un atout important.

Les compétences de base des collaborateurs détection et intervention précoce de Bru-Stars :

- Être capable d'évaluer correctement une situation à partir d'une analyse des besoins, ressources et souhaits du patient et de son entourage ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte médico-psycho-social ;
- Avoir une connaissance approfondie des fonctions des différents prestataires de soins ;
- Être capable de tisser une relation de qualité avec les prestataires de soins ;

Conditions de travail :

- Effectuer le travail en collaboration avec une équipe de collaborateurs détection et intervention précoce (2 ETP)
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxelloise (barème maximal IF-IC : catégorie 16, barème minimal IF-IC : catégorie 14).
- Remboursement des transports
- Supervision et intervision sont prévues
- Possibilité de formation
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP

4. Procédure de recrutement

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be
 Plus d'information : k.coppens@bru-stars.be ou 0474/42.60.77

L'entrée en fonction est prévue immédiatement, si possible.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
COLLABORATEUR DOUBLE DIAGNOSTIC
AU SEIN DE L'EQUIPE MOBILE DANS LE
CADRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE
SOINS DE SANTE MENTALE POUR
ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS
BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Dans le cadre de la nouvelle politique en santé mentale et des programmes de soins en santé mentale s'inscrivant directement dans le cadre des activités développées par Bru-Stars, le Réseau bruxellois en santé mentale pour les enfants et les adolescents, nous recherchons un collaborateur dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

Les programmes de soins de crise de et de longue durée sont pensés dans une perspective globale et transversale. La nouvelle offre de crise et de longue durée mobile et flexible s'insèrera dans l'offre déjà existante et optimisera la collaboration et la proximité avec les autres soins. Celle-ci n'est pas un dispositif auto-suffisant mais complémentaire aux services existants et s'avèrerait être un maillon particulièrement utile pour tenter de rencontrer des besoins non couverts et compléter la richesse et la variété des services existants. Dans le cadre de l'offre de soins double diagnostic de Bru-Stars, nous souhaitons engager un collaborateur avec une expertise spécifique en double diagnostic (une déficience intellectuelle combinée à une problématique psychique ou psychiatrique).

Ainsi, vous avez la formation requise et une expérience dans le domaine. Vous souhaitez travailler ou compléter votre temps de travail actuel. Vous travaillez déjà avec des petits enfants, enfants, adolescents et/ou jeunes adultes, au sein d'un secteur de la santé, du social, de l'aide, du soin en santé mentale, etc... et vous avez envie d'une nouvelle expérience.

2. Fonctions à pourvoir

- Poste de membre de l'équipe mobile **1 ETP – spécialisation double diagnostic** (une déficience intellectuelle combinée à une problématique psychique ou psychiatrique)

3. Description du poste, profil de fonction et conditions de travail : Membre de l'équipe mobile, spécialisation double diagnostic

3.1 Description du poste

Le membre de l'équipe mobile s'insèrera au sein d'une équipe multidisciplinaire et pluri-professionnelle ; elle est mobile et flexible et couvre l'ensemble de la Région bruxelloise.

Celle-ci a pour principal objectif d'apaiser les tensions liées à la situation de crise, de soulager le plus rapidement possible la souffrance psychologique en rencontrant rapidement le jeune et sa famille, là où ils sont, et en soutenant les intervenants professionnels déjà impliqués ou à impliquer dans la situation. Au besoin, elle pourra prendre en charge les situations, si l'indication le recommande, pour une durée plus longue, à réévaluer trimestriellement.

L'équipe mobile et flexible travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la 1^{ère} ligne de soins (MG, médecins scolaires, police, CPMS, éducateurs de rue, famille et enfant, etc...)

- à la détection précoce des signes de souffrance pouvant potentiellement déboucher sur une (nouvelle) crise, à la prévention de la souffrance et des crises ultérieures potentielles,
- à l'évaluation de la situation par un diagnostic bio-médico-psycho-social,

- à l'élaboration d'un plan thérapeutique négocié et adapté aux besoins de l'enfant/de l'adolescent et de sa famille,
- à la (re)mobilisation de tous les intervenants à impliquer ou déjà impliqués dans la situation,
- à l'accompagnement de l'enfant/adolescent et de sa famille ainsi qu'à la mobilisation de leurs compétences,
- à un travail en réseau assurant un maillage pertinent pour l'enfant/l'ado et sa famille (collaboration et transmission des informations pertinentes aux partenaires/relais (avec accord des familles, des jeunes),
- à un travail d'accompagnement clinique à plus long terme (suivi assertif), si la situation le nécessite,
- en amont et/en aval d'une hospitalisation,
- en amont et/ou en aval d'une solution de sortie (inclusion dans tous les domaines de la vie),
- en soutien aux intervenants professionnels déjà impliqués ou à remobiliser, dans des cas de situations multi-problématiques.

L'équipe mobile et flexible réalisera les activités suivantes :

- déplacement sur le lieu le plus indiqué pour rencontrer le jeune et sa famille ainsi que l'intervenant portant la demande,
- affinement et précision d'un diagnostic médico-psycho-social,
- élaboration commune d'un plan thérapeutique adapté aux besoins de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille,
- facilitation de l'accès aux soins avec la mise en place d'entretiens,
- travail en réseau,
- accompagnement/suivi clinique,
- participation aux ajustements éventuels dans les programmes de soins.

Le référent double diagnostic de l'équipe mobile de Bru-Stars réalisera les activités suivantes :

- en fonction de la demande, renforcer et soutenir les équipes des structures partenaires et favoriser le maintien du jeune dans son lieu de vie ;
- renforcer l'accompagnement des jeunes et soutenir les familles lors de la sortie d'un service ou lors d'une réorientation ;
- soutenir les familles et proches : formations, réflexions sur des possibilités de time-out, meilleur relais de l'offre de soins existante, amélioration de l'accès à l'information,... ;
- renforcer des compétences de l'équipe mobile du réseau : formations, échanges de bonnes pratiques, inscriptions à des journées d'étude et colloques spécifiques,... ;
- travailler en collaboration avec la fonction de case-manager (par exemple, afin de veiller à une orientation appropriée des trajets de soins).

3.2 Profil de fonction

Compétences spécifiques requises pour le poste :

- Connaissance du travail en réseau et des réseaux bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap, etc... constituent des atouts,
- Expertise en double diagnostic (une déficience intellectuelle combinée à une problématique psychique ou psychiatrique)
- Compétences dans la gestion de situation de crise et un suivi assertif,

- Compétences cliniques dans le travail avec les petits enfants, les enfants, les adolescents et/ou les jeunes adultes,
- Tous diplômes jugés pertinents en fonction du travail dans une équipe mobile pour les problèmes liés à la santé mentale.

Compétences génériques requises pour le poste :

- Capacité de travail en équipe
- Capacité de réflexion clinique
- Qualité d'écoute
- Prêt à travailler avec des situations inattendues
- Diplomatie, délicatesse
- Enthousiasme
- Dynamisme
- Avoir idéalement une implantation dans un service ambulatoire ou résidentiel travaillant avec le public cible concerné
- La connaissance d'une langue (arabe, turc, syrien, etc...) en plus du français ou du néerlandais est un atout,
- Tropisme pour les situations multi-problématiques,
- Sensibilité aux personnes en situation de pauvreté, de précarité.

Autres :

- Permis B
- Connaissances informatiques : Word, Excel
- Formations cliniques complémentaires
- Adhérer *a minima* avec la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « *vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents* » et du Réseau bruxellois (Bru-Stars)

3.3 Conditions de travail

- Le temps de travail est 1 ETP (38h) pendant 1 an (CDD)
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxelloise (barème maximal IF-IC : catégorie 16 ; barème minimal IF-IC : catégorie 14).
- Remboursement des transports
- Supervision clinique prévue
- Possibilité de formation
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP (38h)
- Environnement de travail stimulant.

4. Procédure de recrutement pour le poste de membre de l'équipe mobile – expertise en double diagnostic

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

Plus d'information : k.coppens@bru-stars.be ou 0474/42.60.77

Dans le cas où votre CV est retenu, un entretien de motivation (1/2 heure) vous sera proposé.

L'entrée en fonction est prévue immédiatement, si possible.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT POUR
LE POSTE DE MEDECIN RESPONSABLE
MEDICO-LEGAL DANS LE CADRE DE LA
NOUVELLE POLITIQUE DE SOINS DE
SANTE MENTALE POUR ENFANTS ET
ADOLESCENTS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Dans le cadre de la nouvelle politique en santé mentale et des programmes de soins en santé mentale s'inscrivant directement dans le cadre des activités développées par le Réseau bruxellois en santé mentale pour les enfants et les adolescents, nous recherchons un médecin responsable/ (pédo)psychiatre médico-légal dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

Les programmes de soins de crise et de longue durée sont pensés dans une perspective globale et transversale. La nouvelle offre de crise et de longue durée mobile et flexible s'insèrera dans l'offre déjà existante et optimisera la collaboration et la proximité avec les autres soins. Celle-ci n'est pas un dispositif auto-suffisant mais est complémentaire aux services existants et s'avèrera être un maillon particulièrement utile pour tenter de rencontrer des besoins non couverts et compléter la richesse et la variété des services existants.

2. Fonction à pourvoir

- Poste de médecin responsable/(pédo)psychiatre médico-légal du réseau

3. Description du poste et profil de fonction de médecin responsable/(pédo)psychiatre médico-légal du réseau

3.1 Description du poste

Le médecin responsable dirige l'équipe multidisciplinaire et pluri-professionnelle, de concert avec les quatre médecins responsables déjà engagés pour ce poste. Il est responsable de son fonctionnement. Le médecin responsable assume principalement des activités cliniques et collabore étroitement avec tous les acteurs impliqués dans les soins mobiles. Le médecin responsable médico-légal suivra tout particulièrement les situations médico-légales.

L'équipe est mobile et flexible et couvre l'ensemble de la Région bruxelloise. Celle-ci a pour principal objectif d'apaiser les tensions liées à la situation de crise, de soulager le plus rapidement possible la souffrance psychologique en rencontrant rapidement le jeune et sa famille, là où ils sont, et en soutenant les intervenants professionnels déjà impliqués ou à impliquer dans la situation. Au besoin, elle pourra prendre en charge les situations, si l'indication le recommande, pour une durée plus longue, à réévaluer trimestriellement.

Le médecin responsable travaille avec l'équipe mobile et flexible en étroite collaboration avec les acteurs de la 1^{ère} ligne de soins (MG, médecins scolaires, police, CPMS, éducateurs de rue, famille et enfant, etc...)

- à la détection précoce des signes de souffrance pouvant potentiellement déboucher sur une nouvelle crise, à la prévention de la souffrance et des crises ultérieures potentielles,
- à l'évaluation de la situation par un diagnostic médico-psycho-social,
- à l'élaboration d'un plan thérapeutique négocié et adapté aux besoins de l'enfant/de l'adolescent et de sa famille,
- à la (re)mobilisation de tous les intervenants à impliquer ou déjà impliqués dans la situation,

- à l'accompagnement de l'enfant/adolescent et de sa famille ainsi qu'à la mobilisation de leurs compétences, en ce compris en organisant un relais co-responsable vers l'équipe de soins de longue durée,
- à un travail en réseau assurant un maillage pertinent pour l'enfant/l'ado et sa famille (collaboration et transmission des informations pertinentes aux partenaires/relais (avec accord des familles, des jeunes).
- à une possibilité de 2^e avis médical lorsque la complexité de la situation le requiert.
- à une accessibilité lors de la permanence réalisée par le Réseau.

Le médecin responsable réalisera les activités suivantes:

- supervision du dispositif de soins mobiles, avec les autres médecins responsables,
- direction des missions de base et du déroulement des programmes de soins cliniques (les ajustements se font en concertation avec le Conseil de réseau préparatoire et le comité de réseau exécutif),
- activités cliniques,
- déplacement sur le lieu le plus indiqué pour rencontrer le jeune et sa famille ainsi que l'intervenant portant la demande,
- affinement et précision d'un diagnostic médico-psycho-social,
- élaboration commune d'un plan thérapeutique adapté aux besoins de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille,
- facilitation de l'accès aux soins avec la mise en place d'entretiens,
- travail en réseau.

3.2 Profil de fonction

Compétences spécifiques requises pour le poste :

- Formation en pédopsychiatrie ou expérience probante en pédopsychiatrie,
- Expérience probante dans le champ du médico-légal,
- Expérience probante dans la gestion, la coordination et la supervision d'équipe,
- Connaissance des réseaux bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap, etc...,
- Compétences dans la gestion de situation de crise et de longue durée,
- Compétences cliniques dans le travail avec le médico-légal avec les mineurs.

Compétences génériques requises pour le poste:

- Capacité de travail en équipe et en réseau
- Capacité de réflexion clinique
- Qualité d'écoute
- Prêt à travailler avec des situations inattendues
- Diplomatie
- Enthousiasme
- Dynamisme
- Avoir idéalement une implantation dans un service ambulatoire ou résidentiel travaillant avec le public cible concerné
- La connaissance d'une langue en plus du français ou du néerlandais est un atout
- Tropisme pour les situations multi-problématiques

- Sensibilité aux personnes en situation de pauvreté, de précarité.

Autres :

- Permis B
- Connaissances informatiques : Word, Excel
- Adhérer avec la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « *vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents* » et du Réseau bruxellois (Bru-Stars)

3.3 Conditions de travail

- Le temps de travail à pourvoir est de 10 heures par semaine.
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxellois.
- Remboursement des frais de transport
- Formation et supervision d'équipe régulières
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP (38H)

4. Procédure de recrutement pour le poste de (pédo)psychiatre/médecin responsable médico-légal du réseau

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

Plus d'information : k.coppens@bru-stars.be ou 0474/42.60.77

L'entrée en fonction est prévue au plus vite.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
PEDOPSYCHIATRE DU RESEAU BRU-
STARS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE
POLITIQUE EN SANTE MENTALE
ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS
BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Dans le cadre de la nouvelle politique en santé mentale et des programmes de soins en santé mentale s'inscrivant directement dans le cadre des activités développées par le Réseau bruxellois en santé mentale pour les enfants et les adolescents, nous recherchons un pédopsychiatre dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

Les programmes de soins de crise de et de longue durée sont pensés dans une perspective globale et transversale. La nouvelle offre de crise et de longue durée mobile et flexible s'insèrera dans l'offre déjà existante et optimisera la collaboration et la proximité avec les autres soins. Celle-ci n'est pas un dispositif auto-suffisant mais complémentaire aux services existants et s'avèrerait être un maillon particulièrement utile pour tenter de rencontrer des besoins non couverts et compléter la richesse et la variété des services existants.

2. Fonction à pourvoir

Poste de pédopsychiatre du réseau Bru-Stars.

3. Description du poste et profil de fonction : pédopsychiatre du réseau (médecin responsable des équipes mobiles)

3.1 Description du poste

Le pédopsychiatre dirige l'équipe multidisciplinaire et pluri-professionnelle, de concert avec les 3 autres pédopsychiatres engagés pour ce poste. Il est responsable de son fonctionnement. Le pédopsychiatre assume principalement des activités cliniques et collabore étroitement avec tous les acteurs impliqués dans les soins mobiles.

L'équipe est mobile et flexible et couvre l'ensemble de la Région bruxelloise. Celle-ci a pour principal objectif d'apaiser les tensions liées à la situation de crise, de soulager le plus rapidement possible la souffrance psychologique en rencontrant rapidement le jeune et sa famille, là où ils sont, et en soutenant les intervenants professionnels déjà impliqués ou à impliquer dans la situation. Au besoin, elle pourra prendre en charge les situations, si l'indication le recommande, pour une durée plus longue, à réévaluer trimestriellement.

Le pédopsychiatre travaille avec son équipe mobile et flexible en étroite collaboration avec les acteurs de la 1^{ère} ligne de soins (MG, médecins scolaires, police, CPMS, éducateurs de rue, famille et enfant, etc...)

- à la détection précoce des signes de souffrance pouvant potentiellement déboucher sur une nouvelle crise, à la prévention de la souffrance et des crises ultérieures potentielles,
- à l'évaluation de la situation par un diagnostic médico-psycho-social,
- à l'élaboration d'un plan thérapeutique négocié et adapté aux besoins de l'enfant/de l'adolescent et de sa famille,
- à la (re)mobilisation de tous les intervenants à impliquer ou déjà impliqués dans la situation,

- à l'accompagnement de l'enfant/adolescent et de sa famille ainsi qu'à la mobilisation de leurs compétences, en ce compris en organisant un relais co-responsable vers l'équipe de soins de longue durée,
- à un travail en réseau assurant un maillage pertinent pour l'enfant/l'ado et sa famille (collaboration et transmission des informations pertinentes aux partenaires/relais (avec accord des familles, des jeunes).
- à une possibilité de 2^e avis médical lorsque la complexité de la situation le requiert.
- à une accessibilité lors de la permanence réalisée par le Réseau.

Le pédopsychiatre réalisera les activités suivantes :

- supervision du dispositif de soins mobiles, avec les autres pédopsychiatres,
- direction des missions de base et du déroulement des programmes de soins cliniques (les ajustements se font en concertation avec le Comité de Réseau Exécutif),
- activités cliniques,
- déplacement sur le lieu le plus indiqué pour rencontrer le jeune et sa famille ainsi que l'intervenant portant la demande,
- affinement et précision d'un diagnostic médico-psycho-social,
- élaboration commune d'un plan thérapeutique adapté aux besoins de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille,
- facilitation de l'accès aux soins avec la mise en place d'entretiens,
- travail en réseau.

3.2 Profil de fonction

Compétences spécifiques requises pour le poste :

- Formation en pédopsychiatrie ou expérience probante en pédopsychiatrie,
- Expérience probante dans la gestion, la coordination et la supervision d'équipe,
- Connaissance des réseaux bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap, etc...,
- Compétences dans la gestion de situation de crise,
- compétences cliniques dans le travail avec les petits enfants, les enfants, les adolescents et/ou les jeunes adultes.

Compétences génériques requises pour le poste:

- Capacité de travail en équipe et en réseau
- Capacité de réflexion clinique
- Qualité d'écoute
- Prêt à travailler avec des situations inattendues
- Diplomatie
- Enthousiasme
- Dynamisme
- Avoir idéalement une implantation dans un service ambulatoire ou résidentiel travaillant avec le public cible concerné
- **Connaissance du néerlandais et du français**
- Tropisme pour les situations multi-problématiques
- Sensibilité aux personnes en situation de pauvreté, de précarité.

Autres :

- Permis B
- Connaissances informatiques : Word, Excel
- Adhérer avec la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « *vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents* » et du Réseau bruxellois (Bru-Stars)

3.3 Conditions de travail

- Le temps de travail à pourvoir est un mi-temps. Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. de l'institution qui met à disposition le pédopsychiatre pour le Réseau bruxelloise. Une convention avec le statut d'indépendant est également possible.
- Formation et supervision d'équipe régulières.
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP.

4. Procédure de recrutement pour le poste de pédopsychiatre du réseau (médecin responsable)

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

L'entrée en fonction est prévue au plus vite.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
TEAM ORGANISER DE L'EQUIPE MOBILE
DU RESEAU BRU-STARS
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE
POLITIQUE DE SANTE MENTALE POUR
ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDSZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Dans le cadre de la nouvelle politique en santé mentale et des programmes de soins en santé mentale s'inscrivant directement dans le cadre des activités développées par le Réseau bruxellois en santé mentale pour les enfants et les adolescents, nous recherchons un team organiser pour l'équipe mobile du réseau Bru-Stars dont les compétences sont explicitées dans le présent document.

Les programmes de soins de crise de et de longue durée sont pensés dans une perspective globale et transversale. La nouvelle offre de crise et de longue durée mobile et flexible s'insèrera dans l'offre déjà existante et optimisera la collaboration et la proximité avec les autres soins. Celle-ci n'est pas un dispositif auto-suffisant mais complémentaire aux services existants et s'avèrerait être un maillon particulièrement utile pour tenter de rencontrer des besoins non couverts et compléter la richesse et la variété des services existants.

2. Fonction à pourvoir

Team organiser de l'équipe mobile du réseau Bru-Stars (0.5 ETP)

3. Description du poste, profil de fonction et conditions de travail

Jobtime :

- Nous ouvrons un poste de « team organiser » sous la supervision des médecins responsables.
- Idéalement, le « team organiser » de l'équipe mobile d'intervention de crise et de soins de longue durée interviendra, pour une part de son temps, auprès des jeunes et de leur famille : activité au sein de Bru-star à temps plein (mi-temps clinique et mi-temps « team organiser).

En outre, il aura les missions spécifiques suivantes :

- Veiller à la cohérence globale des équipes au niveau fonctionnel et clinique.
- Veiller à la bonne organisation des réunions d'équipe cliniques et organisationnelles ainsi que planifier les rencontres intersectorielles.
- Coordonner les horaires et les congés des membres de l'équipe.
- Superviser l'organisation des déplacements.

- Veiller à l'organisation des dossiers.
- Etre un relais privilégié pour les médecins responsables.
- Etre responsable de la rédaction du rapport d'activités de l'équipe mobile

Profil :

- Etre en possession d'un diplôme (bachelier ou master) à orientation psycho-médico-sociale (psychologue, AS, éducateur, infirmier...).
- Faire preuve d'appétence pour le travail à plusieurs et les échanges professionnels.
- Etre capable de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.
- Disposer d'une très bonne capacité d'organisation et pouvoir faire preuve de qualités relationnelles.
- Présenter des compétences relationnelles tant pour le public-cible que les familles et les partenaires du réseau.
- Avoir suivi une formation en psychothérapie constitue un réel atout.
- Avoir une bonne connaissance du réseau bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap ...
- Adhérer à la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents » et être ouvert aux différentes orientations utilisées en psychiatrie infanto-juvénile.
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Office, internet...).
- Le Bilinguisme FR/NL est une nécessité.

Conditions de travail

- Idéalement, le « team organiser » de l'équipe mobile d'intervention de crise et de soins de longue durée interviendra, pour une part de son temps, auprès des jeunes et de leur famille : activité au sein de l'équipe mobile Bru-Stars à temps plein (mi-temps clinique et mi-temps « team organiser (38h = 1 ETP)).

- Effectuer le travail en collaboration avec un deuxième team organiser (0.5 ETP)
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxelloise (barème maximal IF-IC : catégorie 16, égale par exemple le poste d'un infirmier chef dans un hôpital ; barème minimal IF-IC : catégorie 14).
- Remboursement des transports
- Supervision clinique est prévue
- Possibilité de formation
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP

4. Procédure de recrutement

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
CASE MANAGER DU RESEAU BRU-STARS
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE
POLITIQUE DE SANTE MENTALE POUR
ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRU-STARS

RESEAU BRUXELLOIS EN SANTE MENTALE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

BRUSSELS NETWERK GEESTELIJKE GEZONDHEIDZORG VOOR KINDEREN EN JONGEREN

1. Cadre général

Le 30 mars 2015, le Guide vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents (voir www.psy0-18.be) était approuvé par la Conférence Interministérielle Santé publique. Y est posé le fondement d'une nouvelle politique de soins de santé mentale basée sur les besoins des enfants et des adolescents présentant des problèmes psychiques ou psychologiques et de leur entourage.

Dans le cadre des programmes de soins de crise et de soins de longue durée le réseau Bru-Stars bruxellois en santé mentale nous recherchons un case manager dont les compétences sont explicitées dans le présent document. Les programmes de soins de crise de et de longue durée sont pensés dans une perspective globale et transversale afin d'améliorer la continuité des soins au sein du réseau Bru-Stars.

2. Fonction à pourvoir

Case manager dans le réseau Bru-Stars (1 ETP ou 2*0.5 ETP)

3. Description du poste, profil de fonction et conditions de travail

La définition du case management

« Le case management consiste en une gestion et une coordination de l'ensemble des soins médicaux, paramédicaux, psychologiques et sociaux nécessaires pour répondre aux besoins et souhaits des personnes atteintes de maladie chronique. »

Cette définition implique que le case management dépasse le cadre de la coordination pratique / administrative des différentes interventions des soins. Une partie importante de cette fonction est de répondre aux besoins et souhaits des personnes atteintes. Cela requiert de bien connaître les ressources, besoins et souhaits du patient et d'avoir la capacité de prendre des initiatives qui soient à la fois dans l'intérêt du patient et qui suscitent son adhésion.

Les objectifs du case management

Les objectifs principaux sont d'améliorer la qualité des soins (p.ex. meilleure continuité des soins, présenter le patient comme partenaire), d'utiliser les moyens disponibles de façon plus efficace (p.ex. moins d'hospitalisations et passages par les urgences) et d'améliorer la collaboration entre soignants, ainsi qu'avec des patients et leurs familles.

Certaines situations particulièrement complexes requièrent de recourir à un case manager qui représente les intérêts du patient. Il est important de déterminer si une situation est suffisamment complexe pour justifier le besoin d'un case manager, ainsi que de déterminer l'intensité et la durée du case management pour le patient en question.

Le rôle et la fonction du case manager de Bru-Stars :

- Assessment : analyse approfondie des besoins du patient, ainsi que des institutions impliquées ;
- Coordination des soins, qui inclut l'organisation de la concertation multidisciplinaire ; il n'assume pas une tâche de soin ou soutien direct au patient ;
- Planification multidisciplinaire des soins ; rédaction d'un plan de soins lors de la concertation multidisciplinaire ;
- Défense des intérêts du patient, soutenir le lien ;
- Le premier relais quand il y a des conflits, des rivalités entre services. Il est important que le case manager puisse bénéficier du soutien, un relais des partenaires du réseau ;
- Rôle de neutralité, de médiation entre les différents partenaires de soins impliqués ;
- Monitoring : évaluation du respect du plan de soins et des objectifs et, le cas échéant, ajustement du plan de soins.

Profil :

- Etre en possession d'un diplôme (bachelier ou master) à orientation psycho-médico-sociale ou tout autre diplôme jugé pertinent en fonction du travail de casemanager (ex. orientation droits, médiation...)
- Minimum de 3 ans d'expérience en santé mentale avec des enfants et des adolescents
- Faire preuve d'appétence pour le travail à plusieurs et les échanges professionnels.
- Etre capable de travailler avec des équipes pluridisciplinaires.
- Disposer d'une très bonne capacité d'organisation et pouvoir faire preuve de qualités relationnelles.
- Présenter des compétences relationnelles tant pour le public-cible que les familles et les partenaires du réseau.
- Avoir une bonne connaissance du réseau bruxellois à destination des enfants et des adolescents, tant en santé mentale, que dans le social, l'aide à la jeunesse, le handicap ...
- Adhérer à la vision développée par la Nouvelle politique et explicitée dans le guide « vers une nouvelle politique de soins de santé mentale pour enfants et adolescents » et être ouvert aux différentes orientations utilisées en psychiatrie infanto-juvénile.

- Bonne connaissance de l'outil informatique (Office, internet...).
- Le Bilinguisme FR/NL est un atout important.

Les compétences de base du case manager de Bru-Stars :

- Être capable d'évaluer correctement une situation à partir d'une analyse approfondie des besoins, ressources et souhaits du patient et de son entourage ;
- Être capable de planifier et de coordonner les soins (compétences en matière de communication et de leadership) ;
- Être capable d'évaluer la qualité des soins et la qualité de la coordination/continuité des soins ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte médico-psycho-social ;
- Avoir une connaissance approfondie des fonctions des différents prestataires de soins ;
- Être capable de tisser une relation de qualité avec les prestataires de soins ;
- Avoir suivi une formation en médiation ou en case-management.

Conditions de travail :

- Eventuellement effectuer le travail en collaboration avec un deuxième case manager (0.5 ETP)
- Le réseau privilégiera l'engagement de travailleurs ayant déjà un ancrage institutionnel.
- Les conditions de travail seront définies par les C.P. des institutions qui mettent à disposition des travailleurs pour le Réseau bruxelloise (barème maximal IF-IC : catégorie 16, barème minimal IF-IC : catégorie 14).
- Remboursement des transports
- Supervision et intervision sont prévues
- Possibilité de formation
- La couverture horaire s'étend du lundi au vendredi de 9h à 17h pour 1ETP

4. Procédure de recrutement

Veillez adresser votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation **pour le dimanche 30 décembre 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : k.coppens@bru-stars.be

Plus d'information : k.coppens@bru-stars.be ou 0474/42.60.77

L'entrée en fonction est prévue immédiatement, si possible.